

Comme chaque année et malgré un temps maussade, le député Hervé FERON a participé aux cérémonies du 19 mars, jour du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie. Les commémorations organisées par la FNACA en hommage aux victimes des conflits nord-africains avaient un caractère particulier cette année, puisqu'il s'agissait des premières depuis la reconnaissance officielle de cette date par le Parlement. Le Sénat a en effet adopté il y a quelques mois la proposition de loi votée par l'Assemblée Nationale dès 2002, répondant ainsi à la demande des associations d'Anciens Combattants.

Hervé FERON s'est d'abord déplacé à Vandoeuvre-lès-Nancy, où il a rendu hommage aux militaires et civils morts au cours de ces affrontements, avec Stéphane HABLOT, Maire et Conseiller Général de Vandoeuvre, Marc SAINT-DENIS, Conseiller Général, et le Général BLANC.



Puis, il a assisté à la cérémonie organisée à Villers-lès-Nancy, en compagnie de Pascal JACQUEMIN, maire de la commune, et de ses adjoints, ainsi que de Bernard KLEIN, le président du Comité FNACA de Villers.



Enfin, en début de soirée, Hervé FERON est revenu à Tomblaine. Au cours de son intervention, il a rappelé l'importance du devoir de mémoire et a rendu un hommage particulier à Maurice CASSAN, militaire tombé au cours de la Guerre d'Algérie.

---

